

**AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
ET A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU LUNDI 21 JUIN 2010
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS
« SOTUMAG »**

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2009 et en Assemblée Générale Extraordinaire le Lundi 21 juin 2010 respectivement à 10H00 et 11H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises Boulevard Principal les berges du lac Tunis, à l'effet de délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

***ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

- 1- Examen du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2009.
- 2- Examen des rapports du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2009.
- 3 - Approbation du Bilan et des Comptes de Résultats de l'exercice 2009.
- 4- Affectation des bénéfices de l'exercice 2009.
- 5- Fixation du jeton de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2009.
- 6- Renouvellement de mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2010-2011-2012.
- 7 -Quitus aux administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées. Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

***ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

- 1) Augmentation du capital social de la « SOTUMAG » de 9.000.000 Dinars à 12.000.000 Dinars
- 2) Actualisation de l'article 6 des statuts de la « SOTUMAG »
- 3) Pouvoir à donner au Président du Conseil d'Administration pour effectuer toute formalité légale pour la réalisation de l'augmentation du capital.

Tous les documents soumis aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

**P/ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT DU CONSEIL**